PARTS OF THE ORIGINAL DOCUMENT

ARE OF POOR REPRODUCTIVE QUALITY

CERTAINES PARTIES DU DOCUMENT ORIGINAL

SONT DE PIÈTRE QUALITÉ DE REPRODUCTION

Table des matières

Le Groupe SGF 2

Rapport du conseil d'administration 4

Activités sectorielles

- Aluminium 6
- Pétrochimie 8
- Produits forestiers 10
- Construction navale et équipements énergétiques 12
- Biotechnologie 14

Placements 16

Rapport de la direction 18

Rapport des vérificateurs 18

États financiers consolidés 19

Notes aux états financiers consolidés 22

Sommaire des résultats et des investissements 28

Rétrospective des dix dernières années 30

Tableau synoptique 32

Ressources humaines 34

Conseil d'administration et direction 36

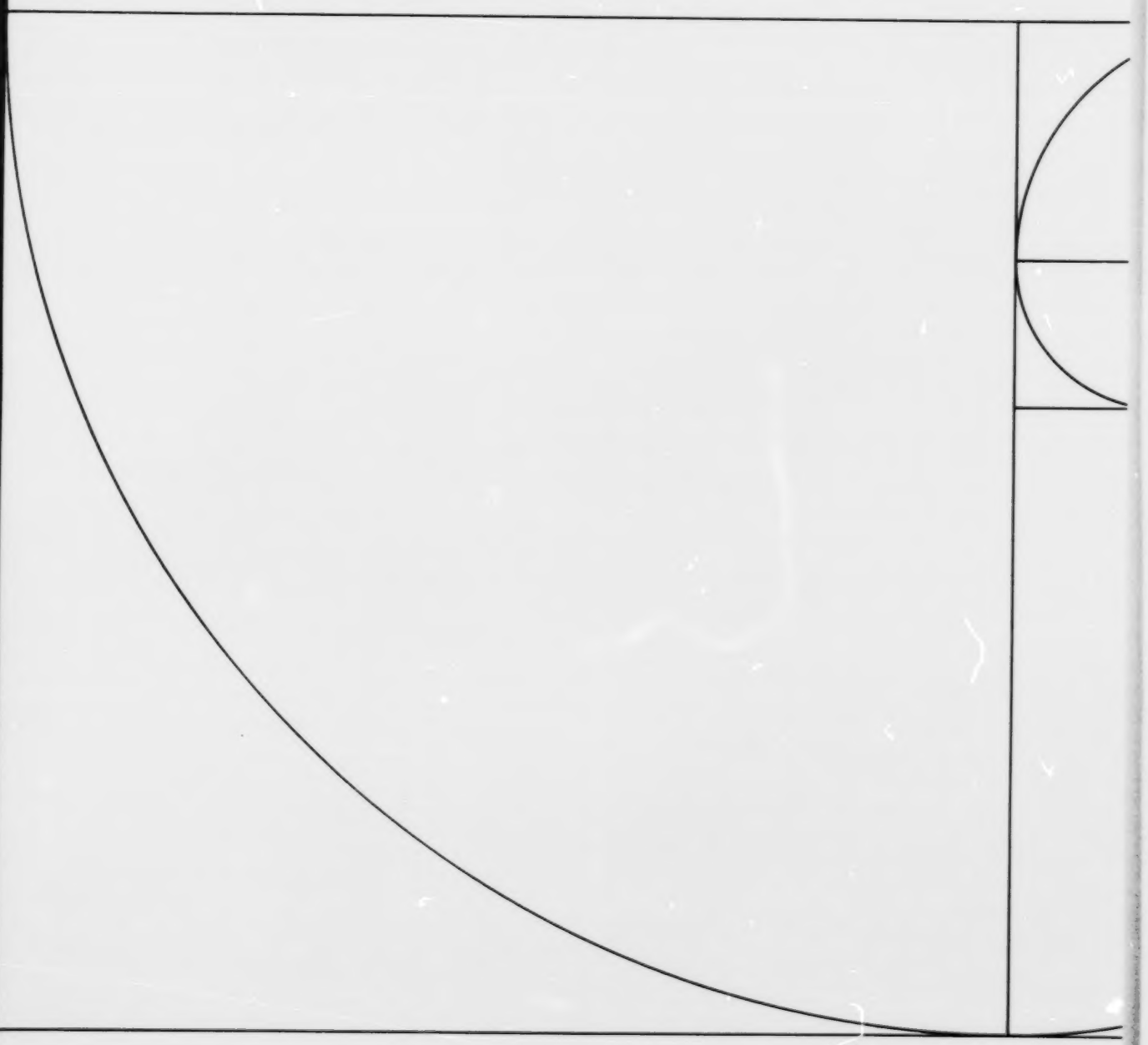

La SGF a pour mission la promotion et la réalisation, en collaboration avec des partenaires, de projets de développement industriel dans des secteurs stratégiques en conformité avec les politiques de développement économique du gouvernement du Québec.

Dans ce cadre, elle assume la gestion d'un groupe industriel composé d'enteprises manufacturières de taille significative et assure la planification et le développement des entreprises qu'elle contrôle sur la base de critères de croissance et de rentabilité.

La SGF a été constituée en 1962 et le gouvernement du Québec en est l'actionnaire. Avec, en 1986, un bénéfice net de 42,6 millions de dollars comparé à un bénéfice de 26,7 millions de dollars en 1985, la Société est l'un des groupes industriels les plus importants au Québec.

Au 31 décembre 1986, la SGF était présente dans les secteurs de l'aluminium, de la pétrochimie, des produits forestiers, de la construction navale et des équipements énergétiques et de la biotechnologie.

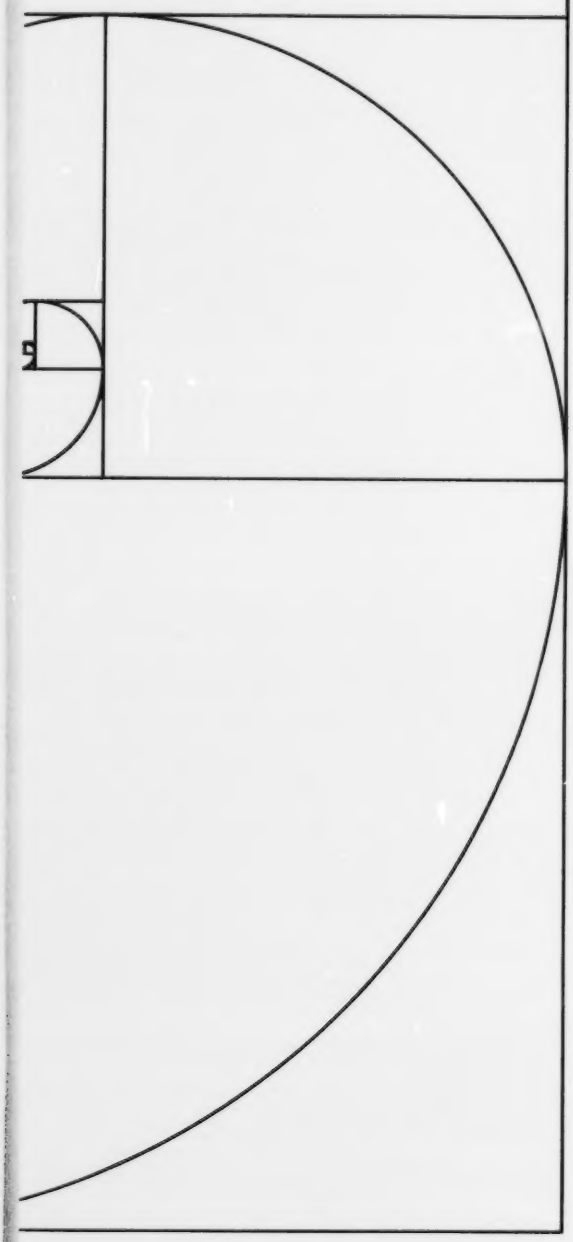

Rapport du conseil d'administration

Le bénéfice net du Groupe SGF a atteint 42,6 millions de dollars en 1986, une augmentation de plus de 15,8 millions de dollars par rapport à l'année 1985. Cette augmentation est principalement attribuable à la conjoncture favorable qui a marqué le secteur des produits forestiers, lequel occupe une position importante dans le Groupe SGF. En outre, Albecour a effectué ses premières livraisons d'aluminium et a commencé à générer des profits.

Les revenus d'opérations sont passés de 699 millions de dollars en 1985 à 315,6 millions de dollars en 1986. Cette diminution s'explique par le fait que les états financiers de Dofor et Donohue ne sont plus consolidés avec ceux de la SGF, en raison de la mise en vente par la SGF de ses placements dans Donohue et dans Domtar en octobre 1986. En conséquence, les revenus d'opérations de Donohue, qui se chiffrent à 475,6 millions de dollars en 1986, n'apparaissent plus aux revenus d'opérations consolidés.

Aluminium

L'aluminerie de Bécancour est reconnue comme l'une des plus modernes et des plus efficaces au monde. Elle a été inaugurée le 8 septembre 1986 et elle a atteint, le 18 février 1987, sa capacité nominale de production de 230 000 tonnes métriques. Il s'agit d'un succès remarquable découlant d'une association de la SGF avec des partenaires étrangers.

Partenaire indivis de l'aluminerie de Bécancour, avec la société française Pechiney et la société américaine Alumax, Albecour, société en commandite, filiale de la SGF, a commencé en 1986 à commercialiser sa quote-part d'aluminium. Elle a réalisé des ventes de 21,7 millions de dollars et un bénéfice net de 6,4 millions de dollars. En 1987, Albecour pourra mettre en marché la totalité de sa part, soit 57 000 tonnes, et connaître une bonne année si le raffermissement des prix se maintient.

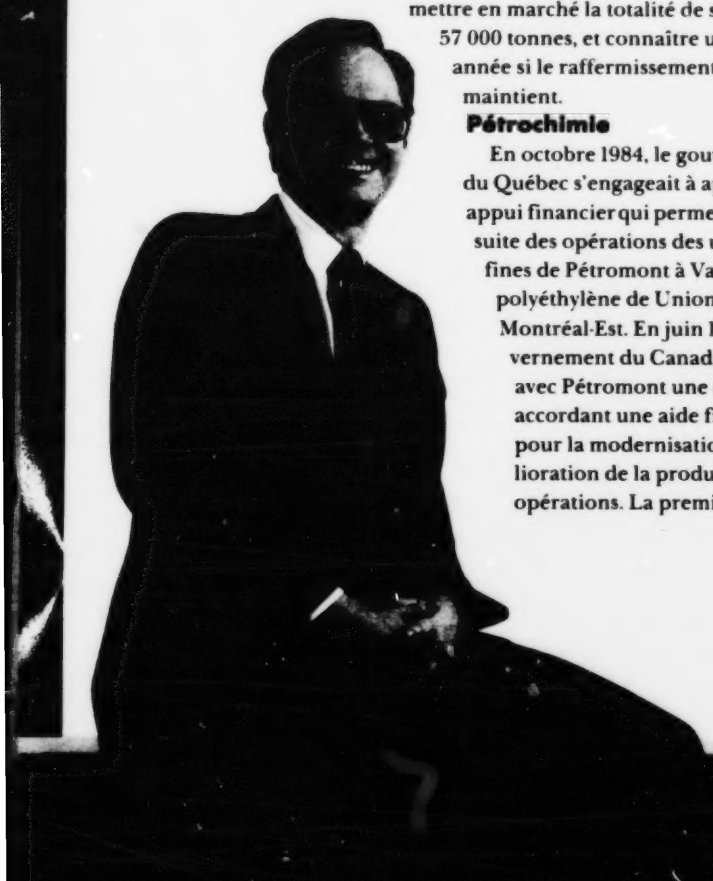

Pétrochimie

En octobre 1984, le gouvernement du Québec s'engageait à apporter un appui financier qui permettait la poursuite des opérations des usines d'oléfines de Pétromont à Varennes et de polyéthylène de Union Carbide à Montréal-Est. En juin 1986, le gouvernement du Canada signait avec Pétromont une entente lui accordant une aide financière pour la modernisation et l'amélioration de la productivité des opérations. La première phase du programme d'investissements s'est réalisée tel que prévu et les autres étapes se poursuivent rigoureusement.

Éthylec inc., filiale de la SGF qui détient les intérêts dans Pétromont, société en commandite, dans Alcools de Commerce Enrg. et dans Pipeline Shawinigan Enrg. avec Union Carbide du Canada Limitée, a enregistré un bénéfice net de 958 000 dollars par rapport à 3,2 millions de dollars en 1985. Cette diminution s'explique notamment par la perte subie par l'usine d'oléfines de Montréal-Est avant sa fermeture en novembre 1986.

Produits forestiers

Domtar a augmenté ses ventes de 2,1 milliards de dollars en 1985 à 2,3 milliards de dollars en 1986, et son bénéfice net s'est élevé à 145 millions de dollars en 1986 par rapport à 110,4 millions de dollars l'année précédente. Donohue, de son côté, a vu ses ventes atteindre un niveau record de 475,6 millions de dollars et son bénéfice net passer de 20,7 millions de dollars en 1985 à 24,5 millions de dollars en 1986. Dofor inc., la filiale du Groupe SGF qui détient ses placements dans Donohue et dans Domtar, a réalisé pour sa part un bénéfice net de 52,6 millions de dollars comparativement à 33,8 millions de dollars en 1985.

Soulignons que Domtar a négocié auprès de la société Imasco Limitée de Montréal l'achat des installations de gypse de Genstar Corporation pour la somme de 241 millions de dollars américains. Cette acquisition a été complétée le 27 février 1987. Le redressement du complexe de papier fins à Windsor au Québec se poursuit tel que planifié. Du côté de Donohue, le démarrage de la nouvelle machine à papier journal, en voie d'installation à Clermont, est prévu pour le dernier trimestre de 1987.

Construction navale et équipements énergétiques

Marine Industrie Limitée a enregistré des profits de 1,5 million de dollars sur des ventes de 153,1 millions de dollars en 1986 par rapport à une perte de 5,6 millions de dollars et un chiffre d'affaires de 113,8 millions de dollars en 1985.

Le fait marquant de l'année a été l'offre faite par Marine en octobre 1986 d'acquérir de Versatile Corporation les chantiers de Davie à Lauzon et de Vickers à Montréal, ainsi que la société d'ingénierie navale Systems Engineering opérant à Ottawa, Montréal et Halifax. La transaction a été complétée le 30 janvier 1987.

Marine renforce ainsi sa position dans le secteur naval militaire tant sur le plan de l'ingénierie que de la construction.

La division hydro-électrique a maintenu ses activités avec des projets en Inde, au Kenya et aux États-Unis ainsi qu'avec la terminaison des contrats pour la centrale LG-4.

Cegelec Industrie inc. était détenue à parts égales Alsthom Canada inc. et la SGF. Le 31 décembre 1986, Alsthom a porté sa participation à 90% et la SGF a réduit la sienne à 10%. Pour la SGF, cette transaction s'inscrit dans le cadre de la révision de certains de ses placements amorcée il y a quelques années.

Biotechnologie

Bio-Méga inc., une filiale à 100% de la SGF, a été créée en 1982. L'année 1986 a été marquée par la formulation d'un plan quinquennal de développement, la rationalisation des opérations et des effectifs, et l'initiation de projets de recherche à fort potentiel de développement.

Bio-Méga, faut-il le noter, est encore au stade de démarrage et doit investir une large part de ses budgets en recherche et en développement alors que ses revenus sont encore limités. Elle a terminé l'exercice 1986 avec des revenus de 1,7 million de dollars et une perte de 4 millions de dollars.

Pour ce qui est de Bio-Méga Diagnostic, une diversification accrue de ses produits et l'implantation de technologies nouvelles laissent entrevoir une croissance accélérée des ventes.

Autres faits saillants

Suite aux travaux d'un comité conjoint formé en avril 1986, le gouvernement du Québec annonçait au mois de septembre une réorientation de la mission de la Société générale de financement du Québec. La SGF aura dorénavant pour mandat prioritaire de promouvoir et de réaliser avec des partenaires des projets de développement industriel dans des secteurs stratégiques en conformité avec les politiques de développement économique du Québec.

Dans ce cadre, la SGF a annoncé en octobre 1986 la mise en vente de ses participations dans Donohue et dans Domtar détenues par Dofor.

Le 18 février 1987, Dofor a accepté de Quebecor inc. une offre d'achat de 320 millions de dollars payables comptant pour son placement dans Donohue. La clôture de la transaction doit avoir lieu au plus tard le 31 juillet 1987. La société qui se portera acquéreur des actions vendues sera une nouvelle compagnie dont Quebecor inc. détiendra au moins 51% des actions et dont la société britannique British Printing and Communications Corporation PLC détiendra au plus 49% des actions.

Par ailleurs, la SGF n'a reçu aucune offre finale pour la vente de sa participation dans Dofor (Domtar) et, par conséquent, elle maintient son placement.

Ajoutons que Industries Tanguay inc., une filiale du Groupe SGF qui fabrique des équipements forestiers, a affiché en 1986 un chiffre d'affaires de 19,5 millions de dollars et une perte de 780 000 dollars. Ce résultat découle d'un arrêt de travail d'environ cinq mois qui s'est terminé à la fin février 1987. Industries Tanguay devrait augmenter ses ventes et rétablir sa profitabilité en 1987.

Perspectives

Les sociétés du Groupe qui opèrent dans les domaines de l'aluminium, de la pétrochimie et des produits forestiers devraient tirer profit du raffermissement des prix de leurs produits prévu en 1987. Par ailleurs, le projet de loi sur les brevets et la possibilité d'accords avec des partenaires devraient renforcer la position de Bio-Méga.

L'année 1987 sera importante pour Marine Industrie. L'acquisition des actifs de Versatile exigera l'amorce d'une restructuration. En outre, Marine devra accroître sa productivité pour rencontrer la concurrence très vive qui existe dans ses secteurs d'activités.

Enfin, la SGF adoptera au cours de 1987 un nouveau plan de développement. On y retrouvera les grands objectifs de développement ainsi que les stratégies d'action susceptibles de permettre à la SGF de réaliser sa mission et contribuer à la croissance économique du Québec.

Conseil d'administration

En octobre 1986, le conseil d'administration acceptait la démission de M. Jean-Claude Lebel comme administrateur, président du conseil, président et chef de la direction de la SGF. M. Lebel a exercé ses fonctions avec leadership et compétence durant cinq ans et a joué un rôle majeur dans l'évolution, la croissance et le développement du Groupe SGF.

En janvier 1987, M. Jacques A. Lefebvre, vice-président exécutif et membre du conseil d'administration, annonçait sa démission de la SGF. M. Lefebvre a apporté une contribution importante au développement du Groupe au cours des cinq dernières années à la SGF.

Le conseil d'administration ainsi que l'équipe de direction les remercient sincèrement et leur souhaitent bon succès dans leur nouvelle carrière.

Par ailleurs, M. Robert Tessier s'est joint à la SGF à titre de vice-président exécutif en mars 1987 et a été nommé au conseil d'administration.

Les administrateurs remercient tout le personnel de la SGF et des sociétés du Groupe dont le travail bien fait et la collaboration soutenue ont assuré la croissance de chacune des entreprises.

Pour le conseil d'administration,
Le président du conseil et chef de la direction,

Yvon Marcoux
Montréal, le 3 avril 1987.

Aluminium

L'année 1986 marque le parachèvement des travaux de construction de l'aluminerie de Bécancour, une usine de production d'aluminium primaire de taille mondiale.

La concrétisation de ce projet a été rendue possible grâce au savoir-faire de l'industrie québécoise de la construction combiné à la technologie Pechiney et à la participation active de trois partenaires majeurs: la SGF, par le biais de sa filiale à part entière, Albecour, propriétaire de 24,95% de l'aluminerie; la société française Pechiney et la société américaine Alumax respectivement propriétaires de 50,1% et 24,95% de l'aluminerie.

À juste titre, source de fierté pour les partenaires du projet et les travailleurs québécois, l'aluminerie de Bécancour a été inaugurée le 8 septembre 1986. Contrôlée de près, la construction de l'usine, au coût de 1 135 millions de dollars, aura coûté 90 millions de dollars de moins que l'estimé original et avec un contenu québécois qui dépasse les 70% pour l'ensemble du projet.

La première cuve d'électrolyse a été démarrée le 20 avril 1986, à peine 24 mois après le début de la construction, tandis que la 480e et dernière cuve a été mise sous tension le 13 février 1987, portant ainsi la capacité de production de l'aluminerie à son taux nominal de 230 000 tonnes métriques par année.

Le 25 janvier 1986, un premier bateau d'alumine raffinée en provenance d'Australie occidentale a accosté au quai de déchargement à Bécancour. Grâce à son contrat d'approvisionnement, négocié sous d'excellentes conditions en 1985, Albecour est en mesure de fournir sa quote-part d'alumine.

Sur le plan commercial, Albecour a connu au cours de cette année de rodage un succès digne de mention avec la vente de quelque 13 000 tonnes d'aluminium à de nombreux clients. Malgré un marché mondial cyclique et une gamme de produits plutôt restreinte due au démarrage de la fonderie de lingots à Bécancour, Albecour a néanmoins réalisé un profit de 6,4 millions de dollars sur un chiffre d'affaires de 21,7 millions de dollars. Les stratégies de pénétration des marchés nord-américain et européen que s'étaient fixées la société ont donné de bons résultats grâce notamment aux efforts soutenus des représentants de vente et à la qualité des produits.

Les perspectives de l'industrie mondiale de l'aluminium pour 1987 sont meilleures que celles observées depuis trois ou quatre ans. La demande pour l'aluminium dans les industries de la construction, de l'emballage et du transport se maintient. L'équilibre entre l'offre et la demande s'est amélioré depuis 18 mois avec un effet à la hausse sur le niveau des prix.

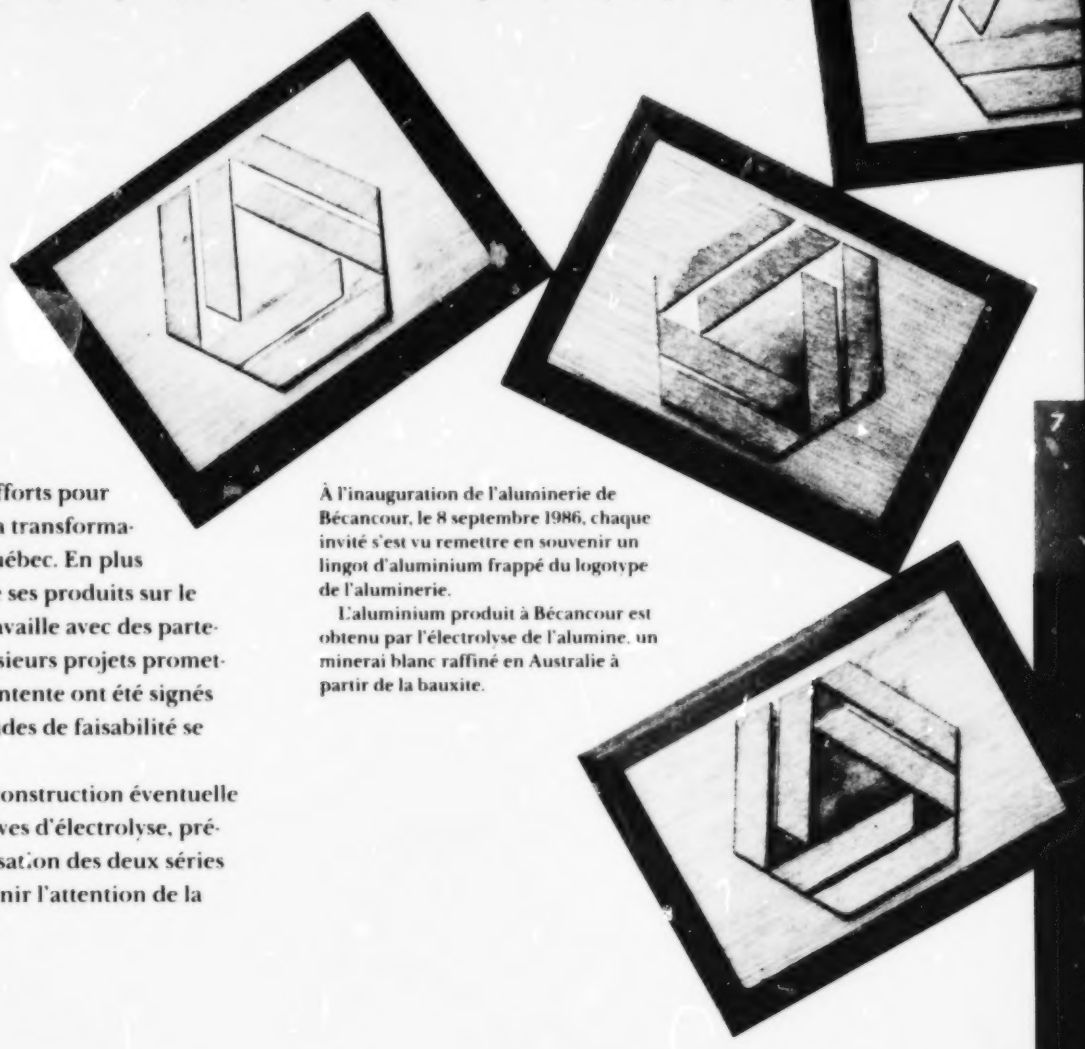

À l'inauguration de l'aluminerie de Bécancour, le 8 septembre 1986, chaque invité s'est vu remettre en souvenir un lingot d'aluminium frappé du logotype de l'aluminerie.

L'aluminium produit à Bécancour est obtenu par l'électrolyse de l'alumine, un minerai blanc raffiné en Australie à partir de la bauxite.

Développement et perspectives d'avenir

Albecour poursuit ses efforts pour développer le secteur de la transformation de l'aluminium au Québec. En plus de promouvoir la vente de ses produits sur le marché local, Albecour travaille avec des partenaires potentiels dans plusieurs projets prometteurs. Trois protocoles d'entente ont été signés au cours de 1986 et des études de faisabilité se poursuivent.

À Bécancour même, la construction éventuelle de la troisième série de cuves d'électrolyse, prévue au moment de la réalisation des deux séries actuelles, continue de retenir l'attention de la SGF et de ses partenaires.

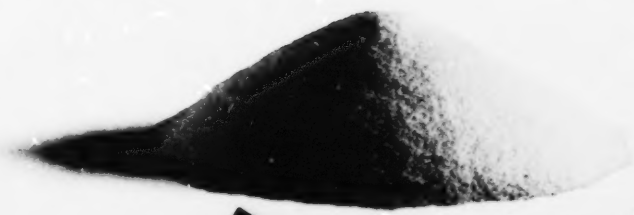

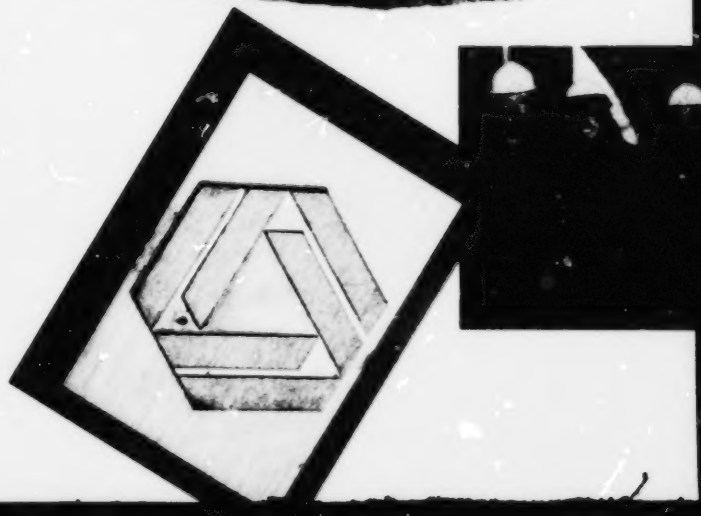

Pétrochimie

Consciente de l'importance pour le Québec de faire de Montréal un centre pétrochimique de taille mondiale, la SGF assure depuis 1980 une présence significative dans ce secteur par le biais de sa filiale à part entière Éthylec inc. Celle-ci est partenaire à parts égales avec Union Carbide du Canada Limitée dans trois entreprises en aval: Pétromont, société en commandite, Alcools de Commerce Enrg. et Pipeline Shawinigan Enrg. La SGF entend également établir avec des partenaires de nouvelles usines utilisatrices d'éthylène.

Pétromont possède une usine d'oléfines, à Varennes, d'une capacité nominale de 450 millions de livres d'éthylène. L'usine produit également plusieurs sous-produits importants, tels le propylène, des butènes, du butadiène et des composés aromatiques. De plus, Pétromont exploite une usine de polyéthylène qu'elle loue de Union Carbide du Canada. Cette usine produit quelque 100 000 tonnes par an de produits de haute pression/basse densité.

Alcools de Commerce exploite une usine à Varennes d'une capacité de production de 40 millions de litres d'alcool éthylique. L'éthylène, matière première qui entre dans la composition de l'alcool éthylique, provient des usines de Pétromont.

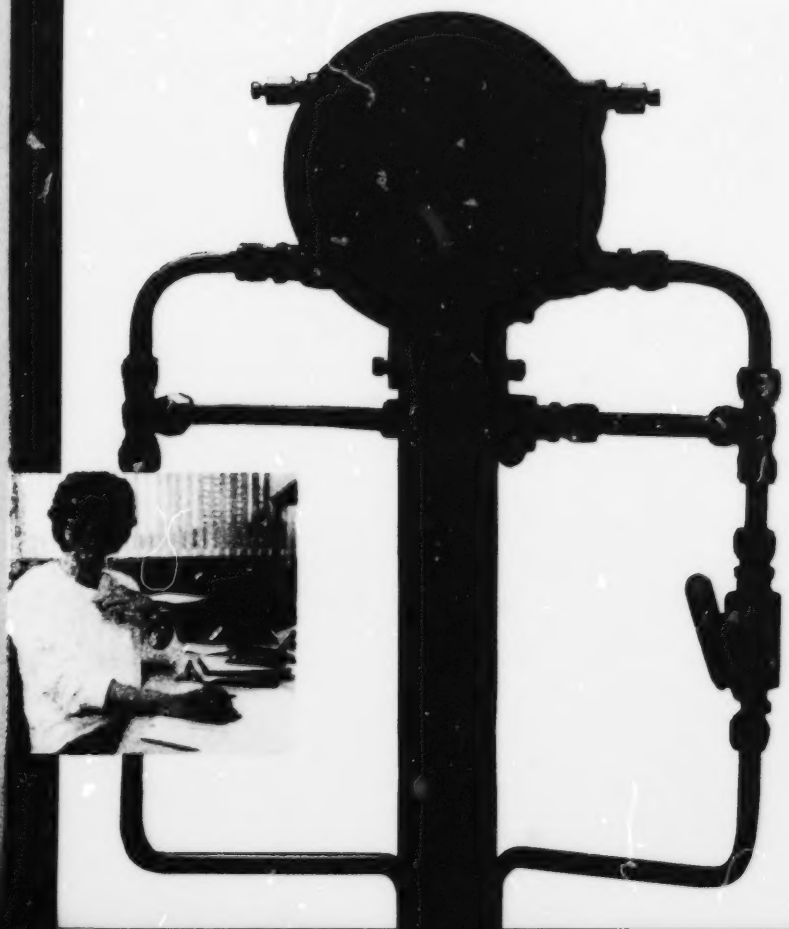

Pipeline Shawinigan exploite un réseau de pipelines entre le centre pétrochimique de Montréal et celui de Varennes.

Plan de rationalisation

Pour assurer la survie du centre pétrochimique de Montréal, la SGF signait en octobre 1984, une entente avec Union Carbide, Pétromont et le gouvernement du Québec. Cette entente a permis la poursuite des opérations des usines d'oléfines de Pétromont à Varennes et de polyéthylène de Union Carbide à Montréal-Est grâce notamment à l'appui financier du gouvernement du Québec.

En juin 1986, Pétromont signait une nouvelle entente avec le gouvernement du Canada en vertu de laquelle celui-ci accordait à Pétromont une aide financière de 55,8 millions de dollars pour la rationalisation, la modernisation et l'amélioration de la productivité de ses opérations. Depuis, un programme important a été mis sur pied pour assurer la rentabilité de Pétromont et il est en bonne voie de réalisation.

Un investissement net à Varennes de 12,6 millions de dollars fut affecté à l'installation de deux moteurs électriques de 20 000 cv chacun pour remplacer les turbines à vapeur. Les moteurs sont entrés en opération en novembre 1986 et des économies substantielles sont déjà réalisées. Un système de contrôle des procédés par ordinateur fut également installé à Varennes au coût de 3,6 millions de dollars. D'autre part, un projet d'investissement de quelque 20 millions de dollars est présentement en cours de réalisation entre autres pour permettre à l'usine de Varennes d'avoir une flexibilité complète quant aux charges d'alimentation.

Enfin, en novembre 1986, Pétromont fermait les fours de craquage de l'usine d'oléfines de Montréal-Est et concentrait toute sa production à Varennes, permettant ainsi à l'usine de Varennes d'opérer à pleine capacité. De plus, avec un

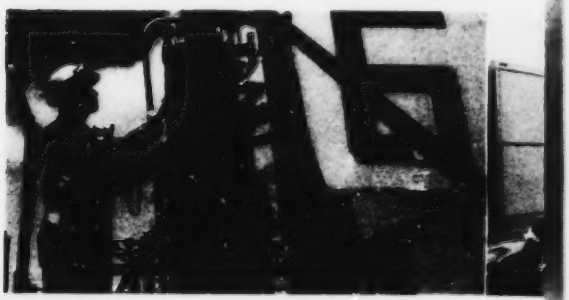

investissement d'environ 3,7 millions de dollars, des installations étaient mises en place pour acheminer les gaz de raffinerie de Montréal-Est à Varennes, entraînant ainsi des économies importantes à Varennes et une diversité de sources d'approvisionnement de matières premières.

Suite aux investissements entrepris par Pétromont et un programme articulé de redressement, les pertes seront substantiellement réduites en 1987 et une rentabilité normale devrait être réalisée dans les prochaines années. Parallèlement à ce programme d'action, l'implantation par le groupe Soligaz d'un réseau de transport des liquides de gaz naturel de Sarnia à Montréal est d'une grande importance pour l'avenir de Pétromont et du centre pétrochimique de Montréal.

En 1986, Éthylec réalisait un bénéfice de près de 1 million de dollars sur des revenus de 88,3 millions de dollars, dû à la bonne performance que continuent d'afficher Alcools de Commerce Enrg. et Pipeline Shawinigan Enrg. L'aide financière gouvernementale apportée à Pétromont lui permet de réduire ses pertes d'exploitation.

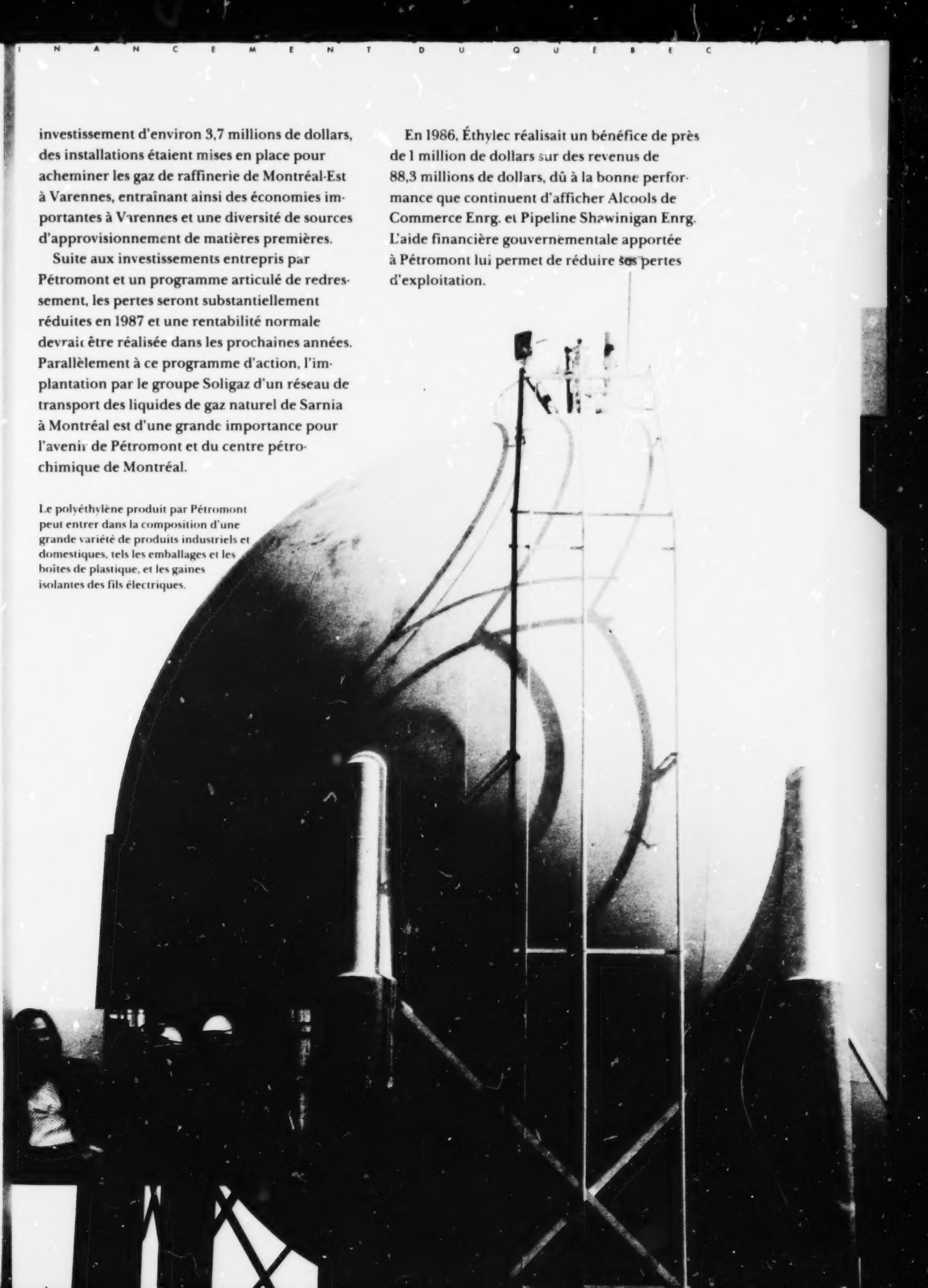

Le polyéthylène produit par Pétromont peut entrer dans la composition d'une grande variété de produits industriels et domestiques, tels les emballages et les boîtes de plastique, et les gaines isolantes des fils électriques.

Dofor inc.

En 1982, Le Groupe SGF créait Dofor inc. pour regrouper ses placements dans Donohue inc. et dans Domtar inc. Les actions du public représentent une part de 9,3% tandis que la SGF possède 90,7% du capital-actions comportant un droit de vote.

Au 31 décembre 1986, Dofor détenait environ 55% des actions comportant droit de vote de Donohue et 28% des actions comportant droit de vote de Domtar.

En 1986, Dofor a enregistré un bénéfice net de 52,6 millions de dollars ou 1,67 dollar par action catégorie A et catégorie B , comparé à 33,8 millions de dollars ou 1,17 dollar par action en 1985. Cette performance reflète la conjoncture favorable des marchés du papier journal, du papier fin et des matériaux de construction.

Donohue inc.

Entièrement intégrée, Donohue est une grande entreprise canadienne dont les activités sont concentrées au Québec. Elle est spécialisée dans la production et la vente de papier journal, de la pâte commerciale et du bois d'oeuvre. Le groupe Donohue possède, au Québec, deux usines de papier journal, l'une à Clermont et l'autre à Amos, une usine de pâte commerciale à St-Félicien et quatre scieries au Lac St-Jean.

Donohue a réalisé en 1986 des ventes nettes consolidées records de 475,6 millions de dollars comparativement à 425 millions de dollars en 1985, pour un bénéfice net consolidé de 24,5 millions de dollars ou 1,58 dollar par action ordinaire en regard de 20,7 millions de dollars ou 1,54 dollar par action en 1985. Cette performance est due à des expéditions supérieures pour chacun des produits et à une amélioration des prix, surtout ceux de la pâte commerciale. La faiblesse relative du dollar canadien par rapport aux monnaies européennes a contribué à l'amélioration de la position concurrentielle de Donohue.

L'usine de pâte commerciale de St-Félicien, la papeterie d'Amos et les quatre scieries de la compagnie ont aussi atteint des niveaux de production records en 1986. Toutefois, au cours du dernier trimestre, la papeterie de Clermont a opéré à un taux d'efficacité moindre, ce qui a eu pour effet de hausser les coûts de fabrication. Cette situation a eu un impact négatif sur le bénéfice de ce trimestre.

La construction de la nouvelle machine à papier journal de l'usine de Donohue Malbaie inc., à Clermont se poursuit selon l'échéancier et le budget prévus. Le démarrage de cette machine est prévu pour le dernier trimestre de 1987.

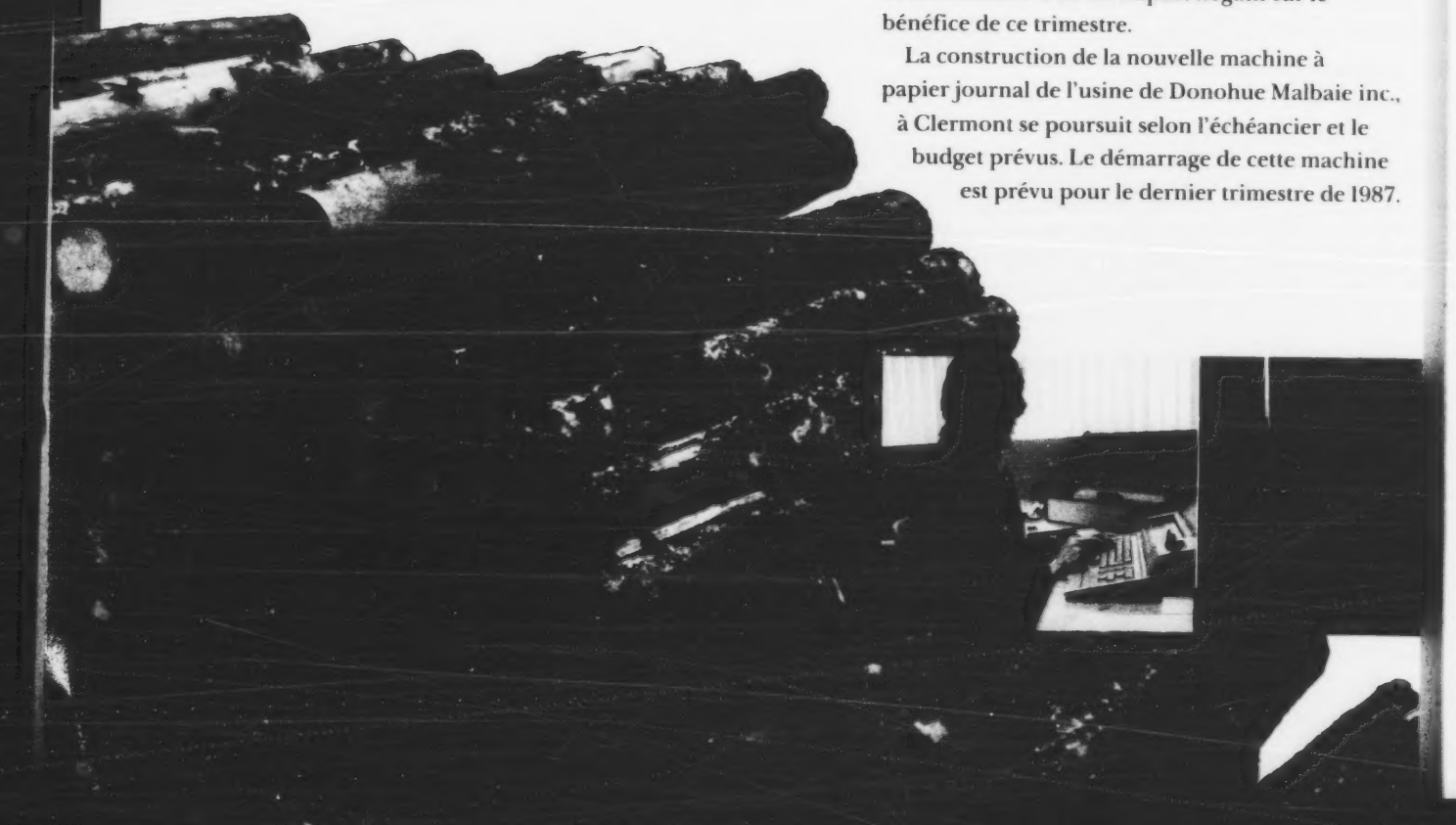

Domtar est le plus grand fabricant de papiers fins non couchés au Canada. Son complexe de papiers fins à Windsor, qui entrera en opération à l'automne 1987, devrait raffermir la position de la société dans ce secteur sur le marché nord-américain.

Domtar Inc.

Domtar est une grande société canadienne qui fabrique et commercialise de nombreux produits répartis dans cinq groupes d'exploitation: produits chimiques, matériaux de construction, emballages, pâtes et papiers ainsi que gaz naturel et pétrole.

Avec une part de marché d'environ 30%, Domtar est le plus grand fabricant de papiers fins non couchés au Canada. Elle produit également du papier journal, du papier impression spécial, de la pâte et du bois de sciage. Avec ses usines à Beauharnois, à Windsor, à Dolbeau, à Donnacona et à Lebel-sur-Quévillon, ainsi que ses deux scieries, Domtar figure parmi les leaders de la production forestière au Québec.

Au Canada, la société exploite des usines de cartonnage ondulé, de papier cannelure et papier couverture, de boîtes mixtes et des usines de recyclage de papiers de rebut. Elle produit également une gamme variée de matériaux de construction, mais aussi du sel, des produits chimiques spéciaux, des produits du goudron de houille, du gaz naturel et du pétrole.

En avril 1985, Domtar a entrepris le redressement de son complexe de papiers fins à Windsor, au Québec, au coût estimé de 882 millions de dollars. Cette usine entrera en opération à l'automne 1987. Parallèlement, Domtar poursuit ses efforts de rationalisation et de modernisation de certaines usines dans le secteur des pâtes et papiers, notamment à Donnacona et à Dolbeau.

Le bénéfice net de Domtar a fait un bond de 34,6 millions de dollars, passant de 110,4 millions de dollars en 1985 à 145 millions de dollars en 1986. Le bénéfice par action ordinaire s'établit à 3,20 dollar comparativement à 2,70 dollar en 1985, soit une augmentation de 19%.

Le 27 février 1987, Domtar a complété l'achat auprès de la société Imasco Limitée de Montréal des installations de gypse de Genstar Corporation pour la somme de 241 millions de dollars américains.

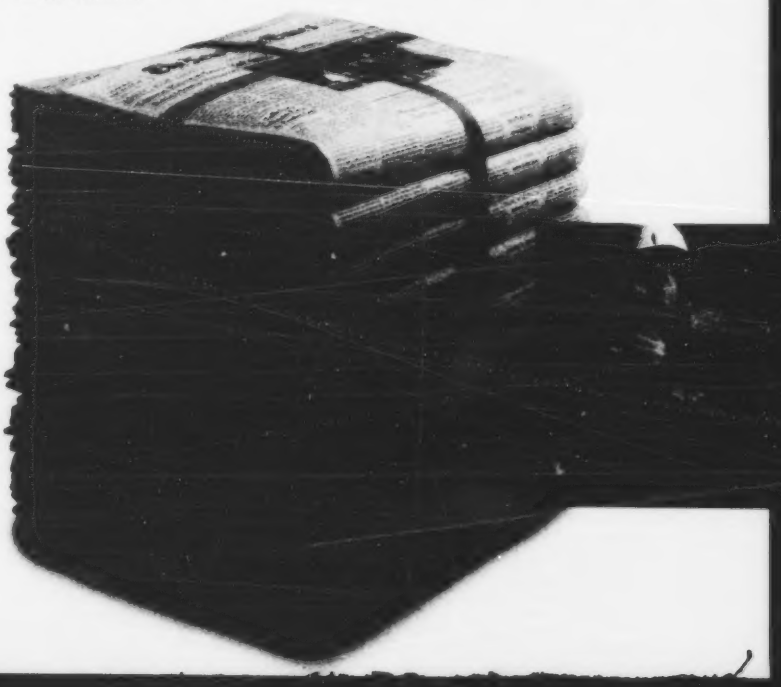

Construction navale et équipements énergétiques

Moins présente dans le secteur des équipements énergétiques qu'elle ne l'a déjà été, la SGF conserve néanmoins une participation de 65% dans Marine Industrie Limitée, un vaste complexe offrant une gamme variée de produits industriels. Sa participation dans Cegelec Industrie inc., autrefois à 50%, a été réduite à 10% à la fin de 1986. Cegelec est un manufacturier d'appareillage électrique de moyenne et de haute tension.

Marine Industrie Limitée

Marine Industrie Limitée possède plusieurs usines au Québec et son principal chantier se trouve à Sorel. Marine regroupe quatre divisions: hydro-électrique, industrielle, navale et construction offshore.

En 1986, Marine a enregistré des profits de 1,5 million de dollars sur des ventes de 153,1 millions de dollars alors qu'en 1985, Marine, affectée par une longue grève affichait des pertes de 5,6 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 113,8 millions de dollars.

Malgré la hausse de ses ventes, Marine souffre encore de la faiblesse généralisée des marchés dans ses secteurs d'activités traditionnels. Cette situation a tout spécialement affecté la fabrication d'équipements ferroviaires et a ainsi amené la compagnie à se retirer définitivement de ce secteur d'activité.

La division hydro-électrique a poursuivi ses travaux de fabrication de turbines et d'alternateurs destinés à divers sites au Québec, en Inde et au Kenya. Elle a obtenu une commande pour la fourniture de quatre alternateurs/moteurs pour équiper la centrale de Russell Dam aux États-Unis. Le secteur montage a par ailleurs complété l'installation d'équipements à la centrale LG-4, située à la Baie James au Québec. Enfin, la division a parachevé ses travaux de fabrication du prototype de recherche

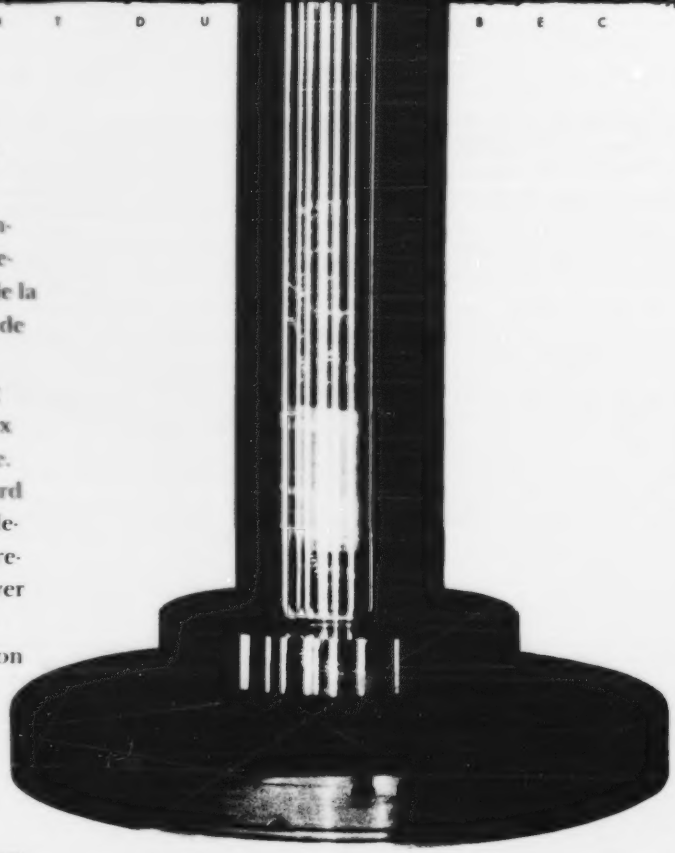

"Tokamak" en conjonction avec l'Institut de recherche en électricité du Québec (IREQ).

Par ailleurs, de concert avec le secteur montage, la division industrielle a complété la première phase de fabrication et d'installation de la structure d'acier du mât du stade olympique de Montréal.

La division navale a continué tout au long de l'année, ses travaux de fabrication de deux brise-glace pour la Garde côtière canadienne. D'ailleurs, elle a livré en août le navire Edward Cornwallis, le premier de cette série. Parallèlement, le ministère de la Défense nationale prenait livraison du troisième et dernier destroyer porte-hélicoptères confié à Marine pour des travaux majeurs de réfection. Enfin, la division navale a procédé aux travaux préparatoires en vue de la construction de frégates pour le compte de la Défense nationale.

Mais l'élément marquant de l'année 1986 demeure la négociation de l'entente entre Marine et Versatile Corporation de Vancouver afin de permettre à Marine d'acquérir les installations de Versatile localisées dans l'est du Canada. Les sites visés par cette transaction sont le chantier de construction navale de Davie à Lauzon, le chantier de réparation navale et de fabrication industrielle de Vickers à Montréal ainsi que la société d'ingénierie et de conception de systèmes navals militaires Systems Engineering opérant à Montréal, Ottawa et Halifax. La transaction a été complétée le 30 janvier 1987.

Marine Industrie est désormais l'entreprise navale la plus importante au Canada. Marine vient de livrer à la Garde côtière canadienne un nouveau brise-glace, le Sir William Alexander.

Biotechnologie

Dans un secteur à haut potentiel de croissance, la présence de plus en plus grande d'un bassin de chercheurs québécois hautement spécialisés dans la recherche scientifique et l'innovation technologique a amené la SGF à faire de la santé une priorité de développement avec la création, en 1982, de Bio-Méga inc. Filiale à part entière de la SGF, cette entreprise se spécialise dans la recherche, dans la production de produits pharmaceutiques et dans les biotechnologies appliquées au diagnostic. Pour sa part, Bio-Méga Diagnostic inc., une filiale à part entière de Bio-Méga inc., est une entreprise spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de trousses immunodiagnostiques.

Bio-Méga inc.

L'expertise des chercheurs de Bio-Méga dans les domaines de la chimie fine, de la pharmacologie, de la microbiologie et en technologies du diagnostic, en fait une entreprise de premier plan dans le domaine de la santé et des biotechnologies. Suite à la mise en service en 1985 d'un laboratoire ultramoderne de 60 000 pieds carrés à Laval, 1986 a été une année cruciale dans le cheminement de la société dans ce secteur avec la formulation d'un plan quinquennal, la rationalisation de l'ensemble des opérations et des effectifs et la mise sur pied de projets de recherche à fort potentiel de développement.

Forte de son savoir-faire dans le domaine des peptides et s'appuyant sur les ressources d'institutions québécoises de renom, Bio-Méga travaille principalement à la réalisation des projets suivants:

- mise au point, en collaboration avec l'Institut de recherches cliniques de Montréal, d'analogues à l'ANF (Atrial Natriuretic Factor), une hormone naturelle produite par le muscle cardiaque et ayant un effet régulateur sur la tension artérielle.

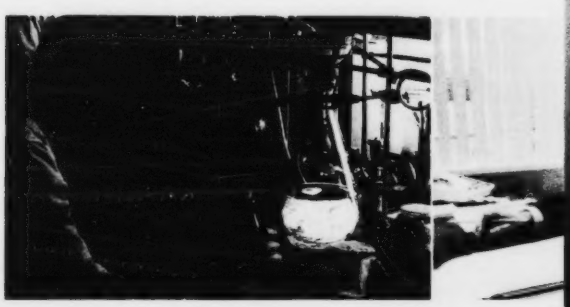

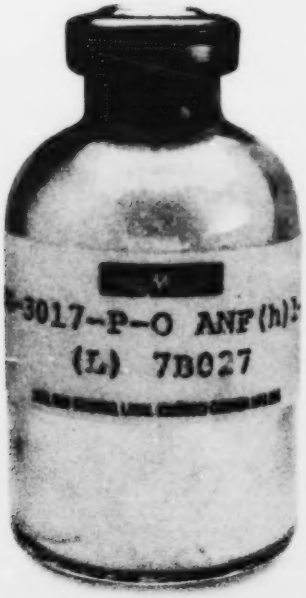

La production synthétique de l'ANF, une hormone produite par le coeur, permettra à Bio-Méga de commercialiser à moyen terme un médicament efficace dans le traitement de certains cas d'insuffisance cardiaque.

La synthèse économique des analogues et l'obtention d'une plus grande stabilité du produit synthétique pourraient permettre de commercialiser, à moyen terme, un médicament efficace dans le traitement de l'hypertension et de certains cas d'insuffisance cardiaque;

- amélioration du procédé de synthèse économique de l'agent de libération de l'hormone de croissance (GRF), en collaboration avec un groupe de chercheurs du Centre de recherches de l'hôpital Notre-Dame de Montréal et Agriculture Canada. Les applications commerciales de cet agent peptidique permettent notamment l'augmentation de la production laitière et de la viande porcine;
- le domaine des peptides antiviraux ouvre de nouveaux horizons dans le traitement de certaines maladies. Bio-Méga, en collaboration avec des chercheurs du Centre de recherches de l'hôpital Notre-Dame de Montréal et l'Institut du cancer de Montréal, travaille au développement d'un nonapeptide capable de combattre efficacement les virus Simplex I et II à l'origine de l'herpès.

Bio-Méga Diagnostic inc.

De la recherche à la commercialisation de ses produits à l'échelle canadienne, Bio-Méga Diagnostic est une entreprise complètement intégrée. Elle fabrique une gamme de produits très diversifiés dans les domaines de l'endocrinologie et de la microbiologie. Ses procédés de fabrication entièrement automatisés et approuvés par le Federal Drug Administration des États-Unis, son laboratoire ultramoderne ainsi que la disponibilité de technologies de pointe (phase solide et méthodes de révélation non-isotopiques) permettent d'envisager à court terme une forte croissance des ventes sur le marché canadien et une pénétration des marchés d'exportation à moyen terme.

Bio-Méga Diagnostic envisage d'étendre son champ d'activité à l'oncologie et à l'immuno-hématologie.

Bio-Méga est à l'étape du démarrage et de la consolidation de ses opérations; elle doit donc investir une large part de ses budgets en recherche et en développement alors que ses revenus sont encore limités. Elle a ainsi terminé l'année 1986 avec un chiffre d'affaires consolidé de 1,7 million de dollars et une perte nette de 4 millions de dollars.

L'intervention de la SGF dans ce secteur représente un investissement à long terme dans un domaine de pointe où le Québec possède de nombreux avantages. La SGF examine actuellement les opportunités de poursuivre son développement en association avec des partenaires.

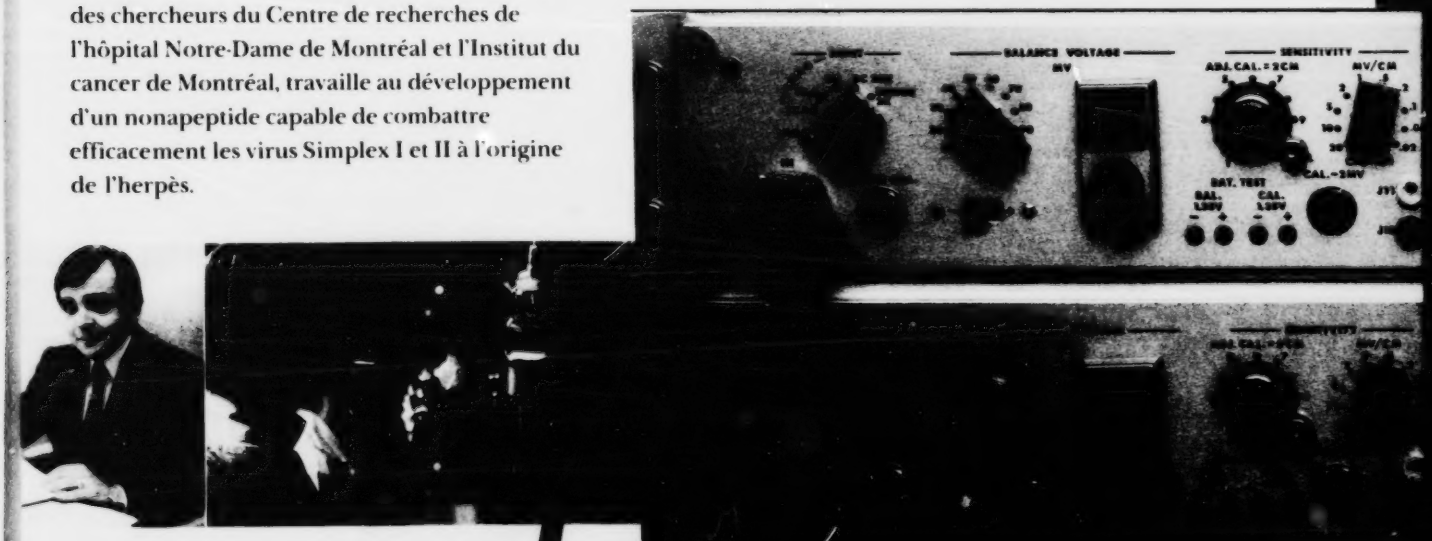

Aluminium

Pétrochimie

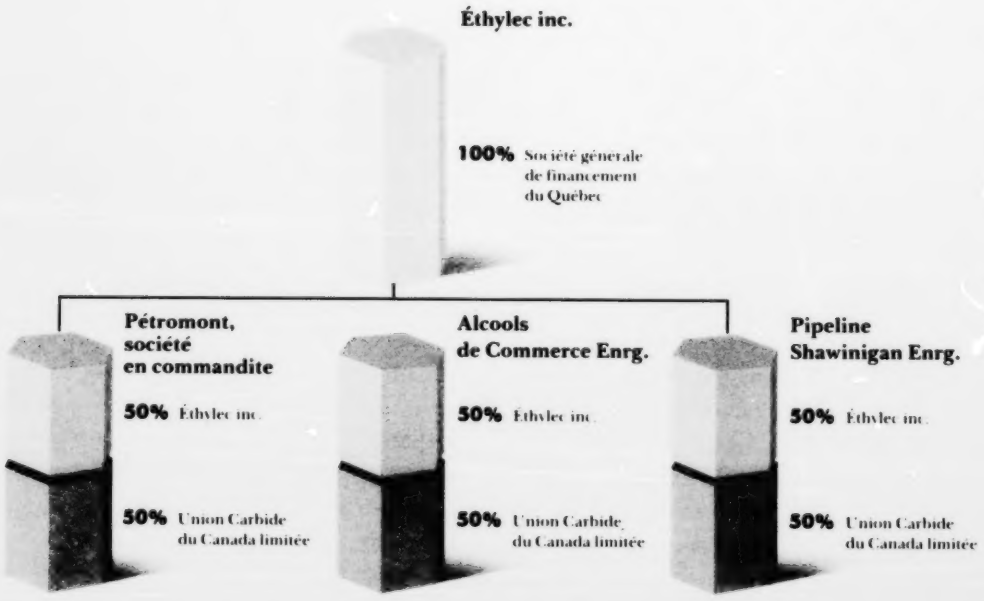

Construction navale et équipements énergétiques

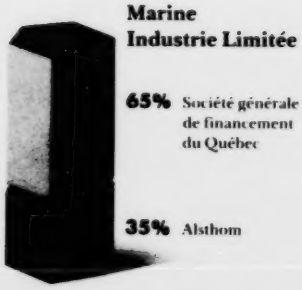

Produits forestiers

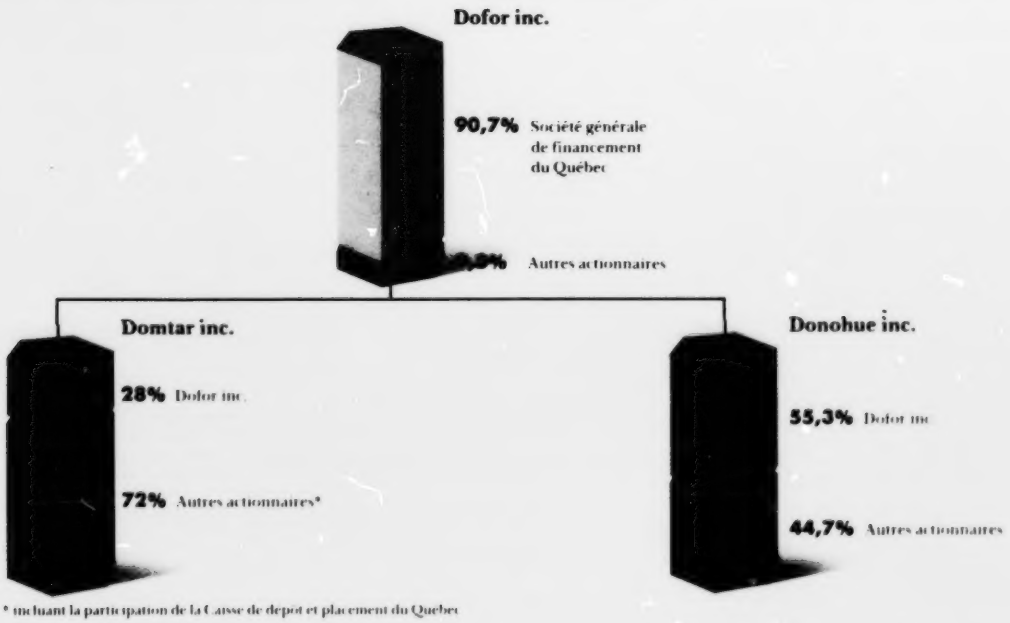

* incluant la participation de la Caisse de dépôt et placement du Québec

Biotechnologie

Note: SGF détient également les participations suivantes:

98,5%	Industries Tanguay inc.;
15,7%	Investissements Novacap inc.;
10%	Cegelec Industrie inc.;
8,4%	Nouveler inc.;
7%	Cegelec Entreprises inc.;
5%	Sogex International inc.

Rapport de la direction

À l'actionnaire
de la Société générale de financement du Québec

Dans l'exercice de ses responsabilités, le conseil d'administration de la Société générale de financement du Québec a délégué la préparation de ses états financiers consolidés à ses dirigeants.

Ces états financiers consolidés ont été vérifiés par les vérificateurs indépendants de la société, Samson Bélair, avant d'être soumis au conseil d'administration qui les a approuvés sur recommandation du comité de vérification dûment constitué et mandaté.

La direction est d'avis que ces états ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus en tenant compte, dans les limites raisonnables, de tous les éléments importants et dans le cadre des conventions comptables mentionnés aux notes des états financiers.

L'information présentée dans le rapport annuel est en conformité avec les états financiers inclus.

Le président et chef de la direction,

Yvon Marcoux

Montréal, le 3 avril 1987

Rapport des vérificateurs

À l'actionnaire
de la Société générale de financement du Québec

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Société générale de financement du Québec au 31 décembre 1986 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la Société générale de financement du Québec au 31 décembre 1986 ainsi que ses résultats d'opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Samson Bélair

Comptables agréés

Montréal, le 19 février 1987

Bilan consolidé
au 31 décembre
(en milliers de dollars)

	1986	1985
Actif à court terme		
Encaisse et dépôts à terme	12 683 $	124 610 $
Comptes à recevoir	73 270	139 918
Souscription à recevoir		17 335
Contrats en cours et stocks (note 2)	40 665	89 346
Frais payés d'avance	4 409	1 744
	131 027	372 953
Actif à long terme		
Retenues à recevoir	4 189	2 716
Placements (note 3)	345 471	262 779
Construction en cours	250 943	190 789
Immobilisations moins amortissement de 68 831 000 $ (249 842 000 $ en 1985)	91 756	511 055
Frais de démarrage, moins amortissement de 2 273 000 $	27 534	3 318
Achalandage de consolidation	840	919
Pertes de change non réalisées reportées	548	42 490
Avantage fiscal à recouvrer	511	11 983
Impôts reportés	643	
	722 435	1 026 049
	853 462 $	1 399 002 $

	1986	1985
Passif à court terme		
Emprunts bancaires (note 4)	52 505 $	49 536 $
Comptes à payer	60 268	124 475
Impôts		4 812
Tranche de la dette à long terme	2 105	26 871
	114 878	205 694
Passif à long terme		
Dettes à long terme (note 5)	234 541	451 015
Facturation progressive et revenus reportés	15 617	18 062
Impôts reportés		55 143
Part des actionnaires minoritaires	10 056	267 800
	260 214	792 020
Part de l'actionnaire		
Capital-actions (note 6)	347 500	315 500
Surplus d'apport	2 510	2 510
Bénéfices non répartis	128 360	83 278
	478 370	401 288
	853 462 $	1 399 002 $

Approuvé par le conseil d'administration

Yvon Marcoux, administrateur

Georges Pouliot, administrateur

Résultats consolidés

exercice terminé le 31 décembre (en milliers de dollars)

	1986	1985
Revenus d'opérations	**315 639 $**	**699 139 $**
Bénéfice avant les postes suivants	**18 003 $**	**110 199 $**
Déduire		
Amortissement des immobilisations	**11 450**	**37 618**
Amortissement des pertes de change reportées		**3 591**
Amortissement des frais de démarrage	**2 273**	
Autres amortissements	**79**	**418**
Intérêts et frais sur la dette à long terme	**3 370**	**38 552**
Intérêts et frais sur la dette à court terme	**4 481**	**4 784**
	21 653	**84 963**
Ajouter		
Revenus de placements	**3 496**	**11 905**
Quote-part dans les bénéfices d'une filiale non consolidée et de compagnies affiliées	**40 031**	**25 302**
	43 527	**37 207**
Bénéfice avant impôts, postes extraordinaires et intérêts minoritaires	**39 877**	**62 443**
Impôts	**73**	**(19 295)**
Bénéfice avant postes extraordinaires et intérêts minoritaires	**39 950**	**43 148**
Postes extraordinaires (note 7)	**3 288**	**6 806**
Bénéfices avant intérêts minoritaires	**43 238**	**49 954**
Intérêts minoritaires	**(581)**	**(23 163)**
Bénéfice de l'exercice	**42 657 $**	**26 791 $**

Bénéfices non répartis consolidés

exercice terminé le 31 décembre (en milliers de dollars)

	1986	1985
Bénéfices non répartis, au début		
Solde déjà établi	**83 278 $**	**59 919 $**
Quote-part dans le redressement des bénéfices non répartis d'une filiale non consolidée	**2 413**	
Solde redressé	**85 691**	**59 919**
Bénéfice de l'exercice	**42 657**	**26 791**
Quote-part des frais reliés aux émissions d'actions d'une filiale		**(3 246)**
Quote-part dans les redressements de conversion des devises étrangères d'une compagnie non consolidée	**12**	**(186)**
Bénéfices non répartis, à la fin	**128 360 $**	**83 278 $**

Évolution de la situation financière consolidée

exercice terminé le 31 décembre (en milliers de dollars)

	1986	1985
Activités d'exploitation		
Liquidités générées par l'exploitation, avant les postes extraordinaires (note 8)	13 368 $	60 579 $
Augmentation des retenues à recevoir	(1 473)	(1 754)
Dividendes de compagnies non consolidées	1 171	9 132
Quote-part de récupération d'impôts	2 389	324
Frais reliés au retrait d'un secteur d'activité par une filiale	(799)	
Règlement d'une réclamation		1 080
Liquidités utilisées suite à la variation d'autres éléments du fonds de roulement (note 9)	(33 831)	(20 425)
	(19 175)	48 936
Activités de financement		
Émission d'actions ordinaires	32 000	45 600
Souscription d'actions ordinaires		17 335
Augmentation de la dette à long terme, net	81 372	67 338
Augmentation (diminution) de la facturation progressive et des revenus reportés	(2 445)	4 653
Augmentation (diminution) de la part des actionnaires minoritaires	(587)	45 101
Quote-part de la prime au rachat d'actions privilégiées d'une filiale		(1 887)
Quote-part des frais reliés aux émissions d'actions d'une filiale		(3 246)
	110 340	174 894
Activités d'investissement		
Augmentation des placements, net	(20 000)	(14 090)
Construction en cours	(79 514)	(96 546)
Frais de démarrage	(26 439)	(3 318)
Augmentation d'immobilisations, net	(6 847)	(121 270)
Réalisation de placements	413	2 157
Disposition d'une filiale (nette des liquidités)	9 251	
Liquidités d'une filiale exclue de la consolidation en 1986	(82 875)	
Avantage fiscal relié à l'acquisition d'une compagnie par une filiale		(2 550)
	(206 061)	(235 617)
Diminution des liquidités	(114 896)	(11 787)
Liquidités, au début	75 074	86 861
Liquidités, à la fin	(39 822)$	75 074 $

Les liquidités sont constituées de l'encaisse et de dépôts à terme, moins les emprunts bancaires.

1. Résumé des conventions comptables importantes

a) Consolidation

Les compagnies incluses dans la consolidation, avec les pourcentages de participation respectifs, sont les suivantes:

	1986	% de participation	1985
Dofor inc. et sa filiale (I)			90,7
Marine Industrie Limitée et sa filiale	65,0		65,0
Éthylec inc. (II)	100,0		100,0
Cegelec Industrie inc. et sa filiale (III)			50,0
Industries Tanguay inc.	99,5		99,5
Bio-Méga inc. et sa filiale	100,0		100,0
Société générale d'aluminerie inc. (IV)	100,0		100,0
Société québécoise d'aluminium inc. et sa filiale	100,0		100,0

Les résultats des filiales et compagnies affiliées sont compris dans les états consolidés à compter des dates d'acquisition des participations et jusqu'à leur vente, le cas échéant.

I) Le 14 octobre 1986, le Groupe SGF annonçait la mise en vente de ses participations dans Donohue et dans Dofor. En conséquence, les états financiers de Dofor et de sa filiale Donohue ne sont plus consolidés avec ceux de la SGF au 31 décembre 1986, mais ces placements sont plutôt présentés à leur valeur de consolidation. Les résultats de 1986 sont inclus sous la rubrique «Quote-part dans les bénéfices d'une filiale non consolidée» à l'état des résultats.

Les chiffres de 1985 présentés pour fins de comparaison comprennent cependant les comptes de Dofor et de sa filiale Donohue.

II) Les comptes de cette filiale représentent la quote-part de la compagnie dans Pétromont, société en commandite, Pétromont Inc., Alcools de Commerce Enrg., Pipeline Shawinigan Enrg. et sont comptabilisés selon la méthode de consolidation proportionnelle.

III) La SGF a réduit sa participation à 10% en décembre 1986.

IV) Les comptes de cette filiale représentent la quote-part de la compagnie dans le projet d'aluminerie à Bécancour par l'intermédiaire d'Albecour, société en commandite.

b) Placements

Les placements dans les autres compagnies, dont la SGF détient un bloc significatif d'actions lui permettant d'exercer une influence sur la gestion, sont présentés à la valeur de consolidation. Tous les autres placements sont présentés au coût.

c) Stocks de marchandises

Les stocks de marchandises sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur nette de réalisation.

d) Immobilisations, construction en cours et amortissements

Les immobilisations sont inscrites au coût d'acquisition, moins toutes subventions s'y rapportant, s'il y a lieu. Dans le cas des constructions en cours, le coût inclut les intérêts sur les emprunts ainsi que tous les autres frais indirects durant la période de construction. La presque totalité des amortissements est calculée selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée prévue d'utilisation.

e) Achalandage de consolidation

L'achalandage est amorti selon la méthode d'amortissement linéaire sur une période de vingt ans.

f) Impôts sur le revenu et impôts reportés

Les bénéfices de la SGF et de ses filiales à part entière ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu. Les compagnies soumises à l'impôt pourvoient aux impôts sur le revenu selon la méthode du report d'impôts.

g) Frais de démarrage

Les frais de démarrage sont évalués au coût et incluent toute dépense orientée vers l'exploitation de l'usine d'aluminium. Pour 1986, ils incluent les frais d'administration, les frais financiers et toute dépense qui excède les frais d'exploitation qu'engendrerait l'usine en régime d'opération normal.

h) Opérations conclues en devises étrangères

Les comptes en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens selon la méthode temporelle, comme suit:

- Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan.
- Les coûts engagés pour la construction en cours sont convertis aux taux de change en vigueur aux dates des opérations.
- La dette à long terme est convertie au cours en vigueur à la date du bilan.
- Les stocks, les revenus et les dépenses sont convertis aux taux en vigueur aux dates de transaction.

i) Pertes de change non réalisées reportées

Ces pertes représentent les pertes de change non réalisées qui sont rattachées à la dette à long terme d'une filiale. Les pertes de change ne sont pas amorties puisqu'il y a assurance que les rentrées de fonds futures en dollars des États-Unis, assurent une couverture efficace contre les risques de change sur les dettes à long terme libellées en dollars des États-Unis.

2. Contrats en cours et stocks

	(en milliers de dollars) 1986	1985
Contrats en cours, au coût	106 878 $	121 661 $
Déduire		
Facturation progressive	105 516	139 842
	1 362	(18 181)
Stocks	39 303	107 527
	40 665 $	89 346 $

3. Placements

	1986 %	1986 $ (dollars en milliers)	1985 %	1985 $
Placements à la valeur de consolidation				
SGF				
Dofor inc.	90,7%	293 529 $		$
Dofor inc.				
Domtar inc.			29,7%	250 115
J.E. Therrien inc.			49,0%	5 765
		293 529		255 880
Placements, au coût				
Cegelec Industrie inc.	10,0%	473		
Nouveler inc.	8,4%	1 143	15,0%	1 143
Cegelec Entreprises inc.	7,0%	174	7,0%	174
Investissements Novacap inc.	15,7%	3 000	15,7%	3 000
Solde de prix de vente échéant après 1987		1 066		1 422
Autres		1 086		1 160
Débentures subordonnées, 6%, remboursables de 1988 à 1997		25 000		
Billets subordonnés, à un taux maximum de 8½% pour les premiers cinq ans, remboursables en 1998		20 000		
		51 942		6 899
		345 471 $		262 779 $

Suite à la mise en vente de la participation de Dofor inc. dans Donohue inc., filiale détenue à 55,3%, celle-ci n'a pas été consolidée en 1986. Cependant, voici un sommaire des principales données provenant des états financiers de Donohue inc. pour l'exercice terminé le 31 décembre 1986.

Résultats	(en milliers de dollars)
Revenus d'opérations	475 610 $
Bénéfice avant intérêts minoritaires	42 780 $
Bénéfice net de l'exercice	24 473 $
Bilan	
Actif à court terme	260 810 $
Placements	59 205
Construction en cours	60 489
Immobilisations	405 625
Autres actifs	40 516
	826 645 $
Passif à court terme	99 937 $
Dettes à long terme	337 184
Part des actionnaires minoritaires	77 221
Impôts reportés	61 418
Avoir des actionnaires	250 885
	826 645 $

4. Emprunts bancaires

Certains emprunts bancaires sont garantis par des cessions de comptes à recevoir et de stocks d'une valeur aux livres d'environ 55 531 000 $

5. Dettes à long terme

	1986	(en milliers de dollars) 1985
SGF		
Billets à payer à l'actionnaire, 10¼%, échéant de 1988 à 1992	**15 000 $**	15 000 $
Filiales		
Dettes à long terme d'une filiale exclue de la consolidation en 1986		319 963
Obligations première hypothèque garanties par une charge flottante, remboursables par versements annuels variables, au taux de 11½%, échéant en 1991	**6 620**	7 660
Emprunts bancaires, ¾% au-dessus du taux LIBOR, garantis par la Province de Québec	**186 097**	95 119
Emprunts bancaires, taux préférentiel plus ½ de 1%, garantis par des obligations hypothécaires, échéant en 1996	**5 000**	5 440
Comptes à payer à être financés par des dettes à long terme et par l'émission d'actions ordinaires en 1987	**16 884**	27 946
Billets à payer, à des taux et échéances divers	**4 245**	5 496
Emprunt sans intérêts, échéant en 2001	**2 800**	
Divers		1 262
	236 646	477 886
Déduire tranche à court terme	**2 105**	26 871
	234 541 $	451 015 $

La dette à long terme totale au montant de 236 646 000 $ comprend 135 000 000 $ (237 569 000 $ en 1985) en devises des États-Unis.

Les versements requis au cours des cinq prochains exercices sur la dette à long terme s'établissent comme suit:

	$ Can	$ US
1987	2 105 000	
1988	5 028 000	6 750 000
1989	5 210 000	13 500 000
1990	5 407 000	13 500 000
1991	5 360 000	15 187 500

6. Capital-actions

Les actions de la SGF sont détenues par le gouvernement du Québec.

(en milliers de dollars)	1986	1985
Autorisé (actions d'une valeur nominale de 10 $)		
41 500 000 actions ordinaires		
Émis et payé		
34 750 000 actions ordinaires (29 816 502 actions en 1985)	347 500 $	298 165 $
Souscrit		
1 733 498 actions ordinaires		17 335
	347 500 $	315 500 $

Le gouvernement du Québec est autorisé à souscrire et à payer une somme maximale de 150 000 000 $ pour 15 000 000 d'actions ordinaires aux fins de la participation de la SGF à l'établissement et au financement d'une aluminerie dans la région de Bécancour. Une somme de 32 000 000 $ pour 3 200 000 actions ordinaires a été versée à cet effet durant l'exercice de 1986 portant sa participation totale à 82 500 000 $ pour 8 250 000 actions ordinaires.

7. Postes extraordinaires

(en milliers de dollars)	1986	1985
Quote-part dans le gain résultant de réductions d'impôts relatives au report de pertes d'exercices antérieurs	$	324 $
Matérialisation d'avantages fiscaux par une filiale	2 389	
Quote-part dans les postes extraordinaires d'une compagnie non consolidée	2 249	4 260
Gain résultant du règlement d'une réclamation		1 080
Bénéfice lors de la vente de placements	165	2 130
Gain relié à l'émission d'actions par une filiale		899
Perte reliée au retrait d'un secteur d'activité par une filiale	(1 515)	
Quote-part dans la prime au rachat d'actions privilégiées d'une filiale		(1 887)
	3 288 $	6 806 $

La part des intérêts minoritaires dans les postes extraordinaires est de 306 000 $ en 1986 (396 000 $ en 1985)

8. Liquidités générées par l'exploitation

	1986 (en milliers de dollars)	1985
Bénéfice de l'exercice avant postes extraordinaires	39 369 $	19 985 $
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement des immobilisations	11 450	37 618
Amortissement des frais de démarrage	2 273	
Amortissement des pertes de change reportées		3 591
Autres amortissements	79	418
Profit sur réalisation d'immobilisations	(29)	(342)
Impôts reportés	(324)	1 448
Quote-part dans les bénéfices d'une filiale non consolidée et de compagnies affiliées	(40 031)	(25 302)
Intérêts minoritaires	581	23 163
	13 368 $	60 579 $

9. Variation d'éléments du fonds de roulement

	1986 (en milliers de dollars)	1985
Augmentation des comptes à recevoir	(9 498)$	(4 591)$
Diminution (augmentation) des contrats en cours et stocks	(34 308)	1 141
Diminution (augmentation) des souscriptions à recevoir	17 335	(17 335)
Augmentation des frais payés d'avance	(2 846)	(641)
Augmentation (diminution) des comptes à payer	(4 514)	2 911
Diminution des impôts		(1 910)
	(33 831)$	(20 425)$

10. Engagements

Aluminerie de Bécancour

En 1984, la SGF par l'intermédiaire d'Albecour, société en commandite, dont l'unique associé commanditaire est la Société générale d'aluminerie inc., détenue à 100% par la SGF, s'est engagée à participer au projet d'implantation d'une aluminerie à Bécancour dans une proportion de 24,95% en propriété indivise avec la société Pechiney Québec inc. à 50,1% et la société Alumax Québec inc. à 24,95%.

Le coût total du projet, maintenant estimé à 1,1 milliard $, est supporté par chaque propriétaire au prorata de sa participation et, dans le cas de la SGF, est financé à même le produit de souscriptions d'actions par son actionnaire au montant maximum global de 150 000 000 $ et par un emprunt bancaire autorisé de 160 000 000 $ US, garanti par la Province de Québec jusqu'à la date d'achèvement du projet. Après cette date, cette garantie prendra fin en autant que la compagnie rencontrera certaines exigences financières.

Éthylec Inc.

Pétromont, société en commandite, affiliée à Éthylec inc. pourrait être tenue de rembourser en totalité ou en partie, à même une partie des bénéfices futurs de certaines de ses usines, une aide financière de 50 000 000 $ reçue des gouvernements du Canada et du Québec en 1983 et 1984.

De plus, aux termes d'une entente intervenue le 18 janvier 1985, le gouvernement du Québec a convenu de compenser les pertes encourues par Pétromont à son usine de Varennes et à son usine de polyéthylène de Montréal-Est jusqu'au 9 septembre 1988 à moins qu'il n'y soit mis fin antérieurement, conformément aux dispositions de l'entente prévue à cet effet.

Aux termes d'une entente intervenue le 20 août 1986, Pétromont bénéficie d'une contribution financière pouvant atteindre 55 800 000 $ afin de rembourser Pétromont des coûts en capital qu'elle encourra pour moderniser et convertir les installations de son usine de Varennes. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1986, Pétromont a comptabilisé 20 275 986$ en vertu de cette entente.

Donohue St-Felicien Inc.

Aux termes d'une convention intervenue en juin 1977, la SGF s'est engagée à prêter les fonds requis par Donohue St-Félicien inc. pour le paiement des intérêts et du capital des obligations première hypothèque, valeur nominale de 100 000 000 $ US et 35 000 000 $, émises par celle-ci, si ces fonds n'étaient pas autrement disponibles. Au 31 décembre 1986, le solde de ces obligations était de 68 750 000 $ US et de 24 063 000 $ et l'emprunteur prévoit avoir les fonds nécessaires pour pourvoir au versement annuel du capital et des intérêts en juillet 1987.

Cet engagement de la SGF est garanti par le gouvernement du Québec.

Baux

Les principaux baux en vertu desquels les compagnies sont présentement engagées et dont les échéances s'échelonnent jusqu'en 1997 totalisent 7 064 000 $.

11. Opérations entre apparentés

Dans le cours normal des affaires, certaines entreprises du Groupe SGF ont effectué des ventes à d'autres sociétés d'État. Ces transactions furent conclues selon des normes commerciales régulières.

12. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 1985 ont été reclassés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 1986.

13. Événements subséquents à la date du bilan

a) Le 30 janvier 1987, Marine Industrie Limitée a acquis 100% des actions émises de Versatile Davie inc., Versatile Vickers inc. et Versatile Systems Engineering inc.

Cette acquisition a été financée principalement au moyen d'un emprunt à long terme et elle aura pour effet d'augmenter substantiellement les activités de la compagnie.

b) Le 18 février 1987, Dofor inc. a accepté une offre d'achat qui lui avait été soumise pour l'acquisition, au plus tard le 31 juillet 1987, de son placement en actions dans la filiale Donohue inc. Le placement en actions sera vendu au comptant pour la somme de 320 000 000 $.

Sommaire des résultats et des investissements

exercice terminé
le 31 décembre
(en milliers de dollars)

Investissement dans le capital-actions (au coût)			Ventes	
$	%		1986	1985
$		Dofor inc. et sa filiale	$	424 971 $
21 668	65,0	Marine Industrie Limitée et sa filiale	153 168	113 812
2 820(c)	94,0			
1 060(d)	10,0	Cegelec Industrie inc. et sa filiale	32 652	40 727
34 050	100,0	Éthylec inc.* et ses filiales	88 359	97 235
82 500	100,0	Albecour, société en commandite*	21 788	
12 400	100,0	Bio-Méga inc.* et sa filiale	1 754	1 301
3 789	98,5	Industries Tanguay inc.	19 514	21 093
158 287			317 235	699 139
		Placements à la valeur de consolidation :		
244 236	90,7	Dofor inc.**		
1 425	8,4	Nouveler inc.** et ses filiales		
245 661				
		SGF*, élimination des transactions entre compagnies affiliées	(1 596)	
403 948			315 639	699 139
		Bénéfice à la vente de placements et autres		
		Prime au rachat d'actions privilégiées		
403 948 $		Total	315 639 $	699 139 $

Notes :

(a) Avant la participation des intérêts minoritaires.

(b) Après élimination des dividendes reçus des filiales et compagnies affiliées de 3 372 000 $ en 1986 (955 000 $ en 1985).

(c) Actions privilégiées.

(d) Participation de la SGF fut réduite à 10% le 31 décembre 1986.

*Société exempte d'impôts.

**Part de la SGF dans les résultats.

Bénéfice (perte) net(te)		Part de la SGF	
1986	1985	1986	1985
$	53 359 $(a)	$	28 442 $
1 536	(5 388) (a)	862	(3 771)
102	186	51	93
958	3 223	958	3 223
6 411		6 411	
(4 006)(a)	(2 400)	(4 059)	(2 400)
(780)	610	(780)	610
4 221	49 590	3 443	26 197
42 280		42 280	
	27		27
42 280	27	42 280	27
(3 428)(b)	(1 885)(b)	(3 231)	(1 655)
43 073	47 732	42 492	24 569
165	4 109	165	4 109
	(1 887)		(1 887)
43 238 $	49 954 $	42 657 $	26 791 $

Rétrospective des dix dernières années

exercice terminé
le 31 décembre
(en milliers de dollars)

	1986	1985	1984
Exploitation			
Revenus d'opérations	**315 639 $**	699 139 $	779 297
Amortissement des immobilisations	**11 450**	37 618	37 677
Intérêts	**7 851**	43 336	47 563
Revenus de placements	**3 496**	11 905	15 795
Impôts	**(73)**	19 295	18 093
Bénéfice (perte) avant intérêts minoritaires	**43 238**	49 954	53 057
Intérêts minoritaires	**581**	23 163	33 911
Bénéfice net (perte nette)	**42 657**	26 791	19 146
Dépenses en immobilisations	**86 361**	217 816	85 027
Bilan			
Fonds de roulement	**16 149**	167 259	151 145
Placements	**345 471**	262 779	228 812
Immobilisations			
au coût	**411 530**	951 686	748 997
nettes	**342 699**	701 844	533 148
Dettes à long terme	**234 541**	451 015	359 787
Impôts reportés	**(643)**	55 143	56 245
Part des actionnaires minoritaires	**10 056**	267 800	200 296
Part de l'actionnaire	**478 370 $**	401 288 $	314 994

1983	1982	1981	1980	1979	1978	1977
852 892 $	829 770 $	801 13[illegible]	808 381 $	578 830 $	316 921 $	347 206 $
36 855	27 407	24 39[illegible]	21 007	19 639	8 468	6 723
40 780	47 329	45 396	31 995	28 431	5 186	4 616
11 148	14 805	17 525	9 235	6 511	3 582	1 670
3 017	16 078	33 994	32 955	16 081	8 787	4 703
20 451	14 497	48 274	50 656	25 701	(8 504)	168
15 130	24 906	27 963	28 086	16 208	5 863	4 196
5 321	(10 409)	20 311	22 570	9 493	(14 367)	(4 028)
45 065	89 635	127 097	94 115	19 944	88 360	77 914
163 589	140 580	194 332	161 857	131 849	73 460	56 983
166 743	157 087	166 942	23 073	29 660	30 813	84 339
699 655	660 522	574 672	446 622	354 452	334 022	242 068
496 577	491 339	431 848	328 843	255 813	253 962	174 077
351 960	308 145	420 402	212 834	210 437	191 630	146 873
47 854	50 696	51 737	35 395	16 855	10 563	10 627
179 520	202 794	143 833	120 049	87 222	66 845	66 091
270 222 $	235 817 $	188 226 $	151 783 $	104 623 $	95 117 $	99 707 $

Tableau synoptique

	Albecour, société en commandite		Éthylec inc (et ses filiales)		Dofor inc.*	Donohue inc. (et ses filiales)
	Ventes	Bénéfice net de l'exercice	Ventes	Bénéfice net (perte) de l'exercice	Ventes	Ventes
Sommaires des résultats (en milliers de dollars)	$	$	$	$	$	$
1986	21 788	6 411	88 359	958		475 610
1985			97 235	3 223		424 971
1984			85 180	566		438 613
1983			71 443	(131)		357 342
1982			64 363	(3 507)		315 296
Bilan sommaire (en milliers de dollars)						
31 décembre	1986	1985	1986	1985	1986	1986
Actif à court terme	31 202	3 596	41 552	40 842	242	260 810
Passif à court terme	14 170		34 453	35 587	23	99 937
Fonds de roulement	17 032	3 596	7 099	5 255	219	160 873
Placements					444 594	59 205
Immobilisations – au coût moins l'amortissement accumulé	252 207	172 693	29 155	32 038		466 114
Autres actifs	28 082	6 448		3		40 516
Investissement total	297 321	182 737	36 254	37 296	444 813	726 708
Dette à long terme	208 410	132 237			40 400	337 184
Impôts reportés						61 418
Autres passifs					1 750	
Part des actionnaires minoritaires						77 221
Part des actionnaires	88 911	50 500	36 254	37 296	402 663	250 885

*Dofor inc. détient 55,3% de Donohue inc. et 28% de Domtar inc. Dofor ne consolide plus les résultats de Donohue depuis l'annonce de son intention de se départir de sa participation dans Donohue.

Domtar inc. (et ses filiales)		Marine Industrie Limitée (et sa filiale)		Cegelec Industrie inc.** (et sa filiale)		Bio-Méga inc. (et sa filiale)		Industries Tanguay inc.	
Ventes	Bénéfice net (perte) de l'exercice	Ventes	Bénéfice net (perte) de l'exercice	Ventes	Bénéfice net (perte) de l'exercice	Ventes	Perte de l'exercice	Ventes	Bénéfice net (perte) de l'exercice
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
2 326 500	145 000	153 168	1 536	32 652	102	1 754	4 059	19 514	(700)
2 129 500	110 400	113 812	(5 591)	40 727	186	1 301	2 400	21 093	[illegible]
2 044 300	90 500	117 715	(2 989)	33 681	(1 615)	2 204	684	18 622	[illegible]
1 820 000	38 100	173 439	4 424	34 258	373	3 000	472	11 036	(187)
1 686 600	(5 700)	193 653	4 744	45 569	835	326	2	6 168	(1 [illegible])
1986	[illegible]	1986	1985	1986	1985	1986	1985	1986	[illegible]
795 900	[illegible]	43 274	78 001		20 982	2 366	1 420	13 801	
417 200	[illegible]	38 826	70 747		18 444	2 291	1 743	13 994	
378 700	[illegible]	4 448	7 254		2 538	75	(323)	(193)	
24 000	[illegible]								
1 420 400	[illegible]	41 643	43 580		3 869	14 318	14 274	2 564	
29 400	[illegible]	4 787	2 716		1 412	233	194	2 530	
1 852 500	[illegible]	50 878	53 550		7 019	14 626	14 145	4 901	
321 400	[illegible]	6 268	7 185		2 086	9 130	8 393	1 162	
280 200	[illegible]								
121 000	[illegible]	15 617	18 062		387				
3 800	[illegible]		636			713	660		
126 100	[illegible]	28 993	27 667		4 626	4 783	5 092	3 739	

**La SGF ayant réduit sa participation à 10% dans Cegelec Industrie inc., le 31 décembre 1986, ne consolide plus le bilan de Cegelec Industrie.

Ressources humaines

Le nombre total d'employés dans les entreprises du Groupe SGF était de 21 241 au 31 décembre 1986, soit l'équivalent de ce qui existait au 31 décembre 1985.

L'emploi a été stable dans la majorité des entreprises. Deux situations particulières méritent toutefois d'être signalées. Ainsi, le ralentissement des activités de construction navale a entraîné une diminution importante des emplois à Marine Industrie. Par ailleurs, le démarrage de l'aluminerie de Bécancour a généré une augmentation considérable d'effectifs, soit de 258 à 715.

Des projets de développement actuellement en cours dans les entreprises du Groupe SGF, notamment la nouvelle usine de papiers fins de Domtar à Windsor et l'entente de distribution intervenue entre Caterpillar et Industries Tanguay, contribueront à créer de nouveaux emplois comme d'ailleurs l'achat des actifs du groupe Versatile par Marine et d'autres projets actuellement en discussion entre la SGF et ses partenaires.

Nombre d'employés au 31 décembre	1986	1985
Aluminerie de Bécancour inc.	715	258
Alcools de Commerce Enrg.	70	66
Bio-Méga inc.	119	123
Cegelec Industrie inc.*		246
Domtar inc.	15 332	14 769
Donohue inc.	2 948	3 000
Industries Tanguay inc.	212	190
Marine Industrie Limitée	1 578	2 326
Pétromont, société en commandite	225	214
Société générale de financement du Québec	20	23
Autres	22	24
	21 241	21 239

*La SGF a réduit sa participation dans Cegelec Industrie en 1986 à 10%.

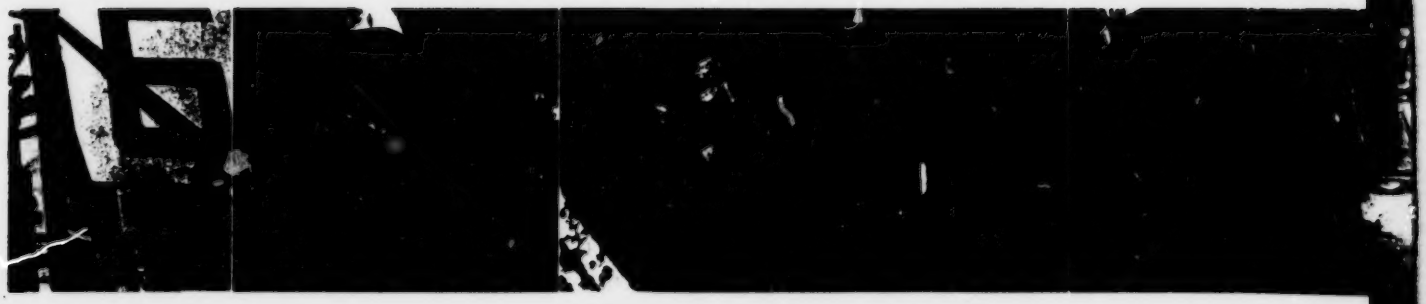

Conseil d'administration

Charles E. Beaulieu
Sous-ministre,
Ministère de l'Industrie
et du Commerce

André Bérard * †
Président et chef des opérations
Banque Nationale du Canada

Richard Drouin, c.r. †
Associé
Clarkson, Tétreault, Drouin

Franco Fava *
Secrétaire
Neilson Excavation inc.

Yves Graton †
President et chef de la direction
Dismat inc.

Robert Gratton * †
Président du conseil
président et chef de la direction
Compagnie Montréal Trust

Yves Guérard *
Président
Le Groupe Sobeco

Yseult Lefebvre-Richard
Présidente
J.B. Lefebvre Limitée

Yvon Marcoux * †
Président du conseil, président
et chef de la direction
Le Groupe SGF

Georges Pouliot, c.r. *
Associé
Pouliot, Mercure, Lebel & Associés

J. Frank Roberts *
Administrateur

Robert Tessier
Vice-président exécutif,
Le Groupe SGF

John D. Thompson *
Président et chef de la direction
RoyNat inc.

* Membre du comité exécutif
* Membre du comité de vérification
† Membre du comité sur les ressources humaines

Direction

Yvon Marcoux
Président du conseil, président
et chef de la direction

Robert Tessier
Vice-président exécutif

Louis-Gilles Gagnon
Vice-président,
affaires juridiques et secrétaire

Claude Hélie
Vice-président, finances
et trésorier

Louis M. Riopel
Vice-président, développement
de l'entreprise

Manley S. Schultz
Vice-président, aluminium

Guy H. Charbonneau
Contrôleur

Martin J. Desmeules
Directeur, analyse et
investissements, aluminium

Bernard Hamel
Directeur,
projets de développement

Claude Lachance
Directeur, affaires juridiques
et secrétaire adjoint

Michel V. Marullo
Directeur, planification
et économiste principal

Guy Ouimet
Directeur,
projets de développement

François R. Roy
Directeur, finances

Louis-Gilles Gagnon Claude Hélie Robert Tessier Yvon Marcoux Louis M. Riopel Manley S. Schultz